



COMMUNE DE SAINT CHRISTOL D'ALBION

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 22 juin 2018 à 20 h 30

Membres en exercice : 15

Présents (13) : Henri BONNEFOY (Maire), Chrystel SILVESTRE, Serge CAPDEGELLE (Adjoint), Agnès AUBERT, Philippe GARNIER, Véronique DE FILIPPO, Michelle FRANCOIS, Frédéric PASTEL, Joël GIRE, Franck FIRMAN, Jean-Claude BARBAN, Sandrine MATT, Hélène MORRONE.

Absents excusés (2) : Jocelyn LEDIG a donné pouvoir à Henri BONNEFOY
Anita SILVESTRE a donné pouvoir à Chrystel SILVESTRE

Secrétaire de séance : Michelle FRANCOIS

1. Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2018
2. Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal.
3. **Modification des statuts de la Communauté de Communes Ventoux Sud**

Afin de pouvoir intégrer, en compétence optionnelle, la gestion de la Maison des Services au Public de Sault, il convient de modifier les statuts.

Adopté à l'unanimité

4. **Participation FSL**

Renouvellement de la participation de la commune au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) – Dispositif Energie. Cette participation est fixée à 0.1602 € par habitant

Adopté à l'unanimité

5. Décision budgétaire modificative

Crédits à ouvrir					
Sens	Sect	Chap	Art	Objet	Montant
D	F	67	673	Annulation titre exercice antérieur	86.00
Total					86.00
Crédits à réduire					
D	F	022	022	Dépenses imprévues	- 86.00
Total					- 86.00

Adopté à l'unanimité

6. Convention pour l'installation d'un médecin généraliste

Le Dr Etienne CABON cessant ses fonctions à compter du 30 juin 2018, le Docteur Oxana MATVEEV a postulé pour le remplacer à compter du 1^{er} juillet 2018. La commune de St-Christol est classée par l'Agence Régionale de Santé PACA en Zone d'Intervention Prioritaire B ce qui ouvre le droit aux collectivités d'attribuer des aides à l'installation des médecins et ceci, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire propose la mise à disposition gracieuse du cabinet médical pendant une durée de 3 ans et le versement d'une prime d'installation d'un montant de 15 000 € versée sur 3 ans (5000 € par an). Cette convention est soumise à l'avis de l'Agence Régionale de Santé PACA.

Adopté à l'unanimité

7. Déploiement des compteurs communicants Linky

Concernant le déploiement des compteurs communicants Linky, le Maire propose d'adopter une motion enjoignant Enedis à respecter la volonté des personnes qui expriment leur refus d'installer le compteur Linky à leur domicile et à développer une communication sur les modalités de déploiement sur le territoire de la commune.

Adopté à l'unanimité

8. Convention pur l'utilisation de la Base de Loisirs de la Grange Neuve par l'ASPA

Le Maire propose, comme chaque année, la signature avec l'ASPA d'une convention de mise à disposition de la Base de Loisirs de la Grange Neuve pour permettre l'accueil de camps sous toiles du 1^{er} juillet au 31 août 2018 et de porter la redevance journalière de 0.50 € à 0.60 € par personne présente sur la base de loisirs.

Adopté à 9 voix pour et 6 contre (P. GARNIER – V. DE FILIPPO – F. PASTEL – A. AUBERT – S. MATT – J. GIRE (contre en ce qui concerne l'augmentation de la redevance)

QUESTIONS DIVERSES :

1. Le Maire en compte :

- Les travaux aux cimetières sont achevés. L'ossuaire a été mis en place et des sépultures en terrain commun y ont été transférées.
- En ce qui concerne le Pôle Médical, le planning prévisionnel fixe la réception des travaux fin octobre 2018.
- Un particulier a sollicité l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le Quartier Brouville situé en partie sur St-Christol et en partie sur Sault ; M. le Sous-Préfet s'est rendu sur place le 12 juin. L'impact visuel est à prendre en considération et une étude d'impact est à réaliser et à soumettre à la DREAL avant tout dépôt de dossier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h

Henri BONNEFOY
Maire de St-Christol

Michelle FRANCOIS
Secrétaire de séance